

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-321-1923 Subvention.

n° 34-321-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 août 1923

Numéro JO
n° 321 du 31/08/1923

Date du numéro
31 août 1923

TEXTE INTÉGRAL

une somme de 600 frs est allouée à la fanfare de Djibouti.